



acompte versé pour cuisine aménagée

Par mill, le **07/01/2009** à **15:51**

bonjour

En avril 2007 sur le point de m installer chez mon ami, nous avons commandé(sur une foire expo) une cuisine aménagée. EN juillet nous nous sommes séparés et j ai souhaité annuler la commande mais trop tard, ce que je me doutais bien evidemment. l installation de cette cuisine devait se faire en avril 2009. la commande etait au nom de nous 2, mr et mme comme si nous etions mariés mais ne stipulais pas mon nom a moi. or c moi qui est versé les acomptes avec un cheque a mon nom. Pour récupérer cet acompte puis je faire valoir le fait qu'ils ont encaissé un chèque a mon nom alors qu en réalite il n y a aucune commande dans mon nom? je leur est bien expliqué la situation mais il ne veulent rien entendre. ont ils reellement le droit de garder un acompte sans pouvoir honorer la commande? d'autant plus qu' ils n on engagé aucun frais.
par avance merci de votre réponse.